

« Marsile dit qu'ils aimeront Dieu par-dessus toute chose.

« Les scholastiques, expriment les mêmes sentiments ; ils disent que ces enfants n'auront que la peine du dam, mais non la peine du sens. Ce qui porte saint Bonaventure à assurer qu'ils vivront contents de leur sort.

« De là, Lessius conclut que ces enfants connaîtront clairement et distinctement l'essence de leur âme, et même les natures angéliques, quoique d'une manière moins parfaite..... (*Trésors de Corn. à Lap., vol. 2, p. 43 et suiv.*)

Maintenant, ne peut-on pas penser la même chose d'une foule immense d'adultes élevés dans le paganisme, mais ayant vécu selon la loi naturelle ? Qui peut même affirmer que ces païens, bons de caractère, mais ayant néanmoins quelquefois enfreint la loi naturelle en matière grave, et qui s'en sont repentis sincèrement avant la mort, soient condamnés aux peines de l'enfer, pour y haïr et maudire Dieu éternellement ? Écoutons Estius, théologien estimé pour sa sagesse et son exactitude : « Il ne paraît pas raisonnable de penser qu'aucun enfant ou adulte soit, dans la vie future, plus méchant qu'il ne l'a été dans la vie présente ; car le propre de la justice divine est bien de punir les péchés, mais non point d'augmenter la malice des pécheurs. » (*Cité par M. l'abbé Méric, dans son ouvrage intitulé L'AUTRE VIE, vol. II, page 501.*)

En voilà assez, je crois, pour tranquilliser les âmes inquiètes et chagrines, qui cherchent vainement à concilier la bonté infinie de Dieu avec sa justice non moins infinie. Questions oiseuses, qui trop souvent portent à manquer au respect dû à la divine Majesté, dont les secrets seront dévoilés un jour pour le bonheur des élus et le désespoir des impies. Quant aux autres, laissons à Celui qui est défini par saint Jean *la Charité*, ou mieux *l'Amour même*—« Deus charitas est » (*I Joan IV, 16,*—le soin de traiter ses créatures selon leurs mérites respectifs, puisqu'il nous assure qu'il rendra à chacun selon ses œuvres. (*Matt. XVI, 27.*)

Au revoir.

P. P.

#### A travers les Journaux

Du *Progrès de Valleyfield* : « Il n'y a plus à en douter, la franc-maçonnerie est devenue une puissance formidable dans la province de Québec. »

Il n'est pas nécessaire d'être sorcier pour s'en douter depuis assez longtemps.